

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 1 (1906)
Heft: 12

Artikel: Feuilleton du Pays du dimanche : Honneur pour Honneur
Autor: Stéphane, Marie
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-256077>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du

LE PAYS

Pays du dimanche
à
Porrentruy
TELEPHONE

DU DIMANCHE

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

La légende du Château de la Roche

A trois kilomètres de la petite ville de St-Hippolyte sur le Doubs est creusée dans un rocher une grotte d'une ouverture cintrée de cinquante mètres d'élévation sur dix-sept de largeur. Sa profondeur, dans la direction droite, depuis l'entrée, est de cinquante-quatre mètres. C'est à l'entrée de cette grotte, au-dessus du ruisseau du Bresset, que fut bâti le château de la Roche par les seigneurs de St Hippolyte. La position était des plus heureuses ; cette grotte très vaste et d'un accès très difficile pouvait offrir à plus d'un millier de personnes un abri assuré contre les attaques et les surprises de l'ennemi. C'est probablement au milieu du XIII^e siècle que fut édifiée cette forteresse. Les seigneurs prirent alors le titre de comtes de la Roche. Ceux-ci ne trouvant pas encore suffisantes les fortifications naturelles, avaient protégé le château par d'importants travaux. Trois murailles épaisse, dont on voit encore les ruines, en défendaient l'entrée ; elles étaient séparées les unes des autres par deux fossés de quatre mètres de largeur. La dernière était munie d'une longue galerie, renforcée d'une tour considérable.

On pénétrait dans la grotte par une galerie pratiquée sous le château. Cette galerie, encore intacte en deux endroits, a un mètre cinquante de largeur. Ce château avait deux étages. Le rez-de-chaussée, ren-

fermait la cuisine, le poêle et une chambre ; le premier contenait les appartements des comtes et le second était réservé aux gens de service. Toutes ces pièces étaient, du reste, aménagées de manière à recevoir l'artillerie, les munitions de guerre et les défenseurs du château, pendant un siège.

A droite et un peu au-dessus de la forteresse, dans une petite grotte, était établi le poste du guetteur. De cet endroit on apercevait fort bien St-Hippolyte, le château de Châtillon et toute la vallée de la Roche.

Ce château a une légende merveilleuse. Dans l'une des grottes si nombreuses existe un coffre-fort, bardé de fer et rempli d'or, de diamants et d'autres pierres précieuses. Ce trésor, dit-on, est le fruit des épargnes et des nombreux vols sur grand chemin d'un vieux comte de la Roche, trop cupide, dont l'âme gémit en Purgatoire depuis quatre à cinq siècles. Une fois, tous les cent ans, ce chevalier, revêtu d'un blanc manteau, une clef de feu entre les dents, revient à minuit à Noël. Il appelle quelqu'un de ses vassaux ou un de ses sujets et l'invite à puiser dans ce coffre afin de faire des aumônes pour hâter sa délivrance. Le restant de toutes ces immenses richesses sera pour celui qui lui rendra ce service. Mais ce n'est pas chose déjà si facile. Il faut d'abord être à jeun, en état de grâce, s'être confessé et avoir communie, puis se trouver à l'entrée du souterrain quand sonne l'heure de minuit à Noël, crier trois fois : *Chevalier du trésor ! Chevalier du trésor ! Chevalier du trésor !* et lorsque ce seigneur paraît, lui arracher la clef de feu qu'il tient entre ses dents. Il faut avouer que ce sont là des con-

ditions difficiles, du moins cela doit être, car la tradition ne dit pas que les richesses du vieil avare soient jamais sorties de cette mystérieuse retraite.

A. D.



Pêcheurs de perles

Dans le vaste domaine colonial de la France, au milieu des immenses solitudes de l'océan Pacifique se trouve disséminés une série d'îlots madréporiques, connus sous le nom « d'atolls ». C'est là, aux archipels des Pomotores, que de hardis plongeurs vont ravir au sein de la mer ces perles, l'objet de convoitises, qui, plus tard, fixeront dans l'écrin de l'orfèvre les regards attardés des passantes dont elles constituent la plus délicate parure, raconte M. de Myrica dans le *Globe Trotter*.

Personne ne se doute de quelles souffrances sont payées les splendides trouvailles. Cependant, sous le ciel austral, dans le radieux horizon d'un océan sans bornes, rien n'est plus gracieux que la pêche des perles.

« Au point du jour, nous nous présentons devant l'atoll d'Hao, où sont rassemblés 500 plongeurs. Le rivage d'Hao étant « accorde », ainsi que tous ceux des atolls, c'est-à-dire à pic sur la mer, nous en approchons à deux encablures.

Une baleinière se détache du rivage ; elle porte le chef du district, qui vient rendre visite à notre commandant ; j'obliens la

Feuilleton du Pays du dimanche 10

Honneur pour Honneur

par Marie Stéphane.

— Allons, c'est bien !..... Je suis allé au tribunal de commerce, et j'ai pu solder en votre nom les traites que voici !..... Je reste donc désormais votre seul créancier, ce serait plus simple, et j'ai pensé que cette combinaison vous ferait plaisir. Vous voilà donc réhabilité publiquement ; vous n'aurez plus à vous tourmenter au sujet de cette dette, vous vous acquitterez envers moi peu à peu, quant vous le pourrez. Vous avez besoin de votre santé pour éllever vos enfants ; allez, mon ami, continuez votre vie si digne de travailleur honnête et rangé. Dieu vous bénira.

Pierre, interdit par une aussi rare déli-

catesse et par une si grande générosité, ne trouvait pas de paroles pour formuler sa vive gratitude. L'émotion le paralyssait absolument. Des larmes, mais des larmes de bonheur cette fois, brillèrent dans ses yeux et tombèrent lentement sur son mâle visage.

— Je voudrais vous remercier, Monsieur, et je me sens impuissant à vous exprimer ce qui se passe en moi, balbutia-t-il d'une voix étranglée.

Et joignant les mains, sa reconnaissance déborda soudain, il s'animait :

— Ainsi, grâce à vous, je pourrai lever la tête ; mes enfants n'auront plus à rougir de leur nom !.... C'est l'honneur que vous nous rendez !.... Ah ! que puis-je donc faire pour reconnaître un tel bienfait ?

— Qu'il n'en soit plus question, n'est-ce pas, interrompit vivement M. de Verneuil. Je vous affirme que je suis trop heureux de vous rendre ce léger service, ajouta-t-il en le congédiant d'un geste bienveillant. Et suivant Pierre d'un regard rêveur :

— Une des meilleures joies ici-bas est bien, sans contredit, celle de faire des heureux ! murmura-t-il. Que de félicité renferme ce précepte : « Aimez-vous les uns les autres ». Si nous l'observions, combien la face du monde serait changée !

S'il eût pu être témoin de la joie de la famille Lenorey lorsque, devant Gauthier attentif, Pierre apprit à sa femme ce qui s'était passé, c'eût été pour son cœur généreux une bien vive jouissance, et plus encore, il se fut applaudi de sa bonne action.

— C'est donc une bien grande chose que l'honneur, pour que vous soyiez si joyeux ce soir, maman et vous ? interrogua curieusement le petit garçon, ne connaissant pas encore la portée de ce mot.

— Oui, mon enfant, l'honneur est une chose sacrée ! souviens-t'en ! répondit gravement le chef de famille. C'est, humainement parlant, le plus grand trésor de l'homme. Tu es trop jeune pour savoir ce que signifie et ce que vaut ce mot. Mais tu

permission de prendre place dans l'embarcation, lorsqu'elle retombe à terre.

Malgré la difficulté d'accostage dans les coraux, nous débarquons sans encombre.

La mer nous flanque de droite et de gauche. D'un côté, le déploiement majestueux du Pacifique ; de l'autre, le lagon, meublé par toute la flottille des plongeurs de passage ; côtes, pirogues et baleinières, venus des quatre coins de l'archipel.

Quelle existence précaire est celle de ces nomades, qui vont d'îlots en îlots, promener leur misère ! En temps ordinaires, les indigènes savent se priver ; il mangent le coco « à toutes les sauces », si l'on peut s'exprimer ainsi, et la monotone de la nourriture, ainsi que l'absence d'eau fraîche, leur occasionne cette maladie atroce : l'éléphantiasis, au cours de laquelle les jambes enflent comme des outres. Mais dès que les gens des Pomotores se trouvent réunis en groupe pour la pêche, il faut que des goélettes leur vendent à prix d'or une maigre pitance ; qu'il survienne des mauvais temps, empêchant l'approche des navires, et la famine les guette.

Ce qu'il y a de plus horrible dans cette vie insulaire, c'est la menace du cyclone, surprenant même les habitants dans leur sommeil.

Il m'est difficile de m'imaginer ce tableau d'épouvante dans le beau cadre de la journée ; et les jeunes filles, le front ceint de couronnes de fougères, qui, sur les vérandas de leurs maisons de bois, tressent des reva-reva (ornement de fête) en notre honneur, ne portent point sous leur gracieux visage l'empreinte du danger.

Mais voici qu'une baleinière m'attend sur la côte. Des plongeurs doivent me conduire sur le lagon, assister à leur pêche. Un côté hisse ses voiles, et nous prend en remorque. Depuis que la pêche est ouverte, les abords du lac ont été raziés ; l'on plonge maintenant par des fonds de dix mètres.

Arrivé sur les bancs d'huîtres, l'homme s'assied sur le bord de l'embarcation et se livre à une curieuse gymnastique. Il respire bruyamment, faisant jouer ses larges poumons, pour l'accoutumer à emmagasiner l'air, et à se priver de le renouveler. Tout à coup, quand il se sent suffisamment préparé, il se laisse couler dans l'eau, sans aucun apprêt, sans peur ni peine ; il n'a rien dans les mains, rien sur le corps. (Les pê-

le comprendras plus tard, et, seulement alors, tu pourras apprécier le nouveau bienfait dont nous sommes redébables à la famille de Verneuil.

Puis, prenant son fils sur ses genoux, il ajouta :

— N'oublie jamais ce jour, mon cher enfant. Et jure-moi que, si tu en as un jour l'occasion, tu sauras te dévouer corps et âme pour nos chers bienfaiteurs !

Ces paroles prononcées d'un ton ému, presque solennel, devaient se graver à jamais dans la mémoire de Gauthier.

Une flamme passa dans son regard d'enfant :

— Oui, papa, je le jure ! promit-il avec élan, en se jetant au cou de son père et en tournant vers sa mère un regard aimant.

Désormais l'avenir s'éclairait pour la famille Lenorc.

Tous les meubles et autres objets engagés dans les jours de sombre détresse, avaient été l'un après l'autre retirés du Mont-de-piété.

La mansarde délabrée et insalubre fut échangée contre un petit logement propre

cheurs du golfe Persique, au contraire, plongent avec beaucoup de précautions.)

Avec une lunette de caïfat, je le vois descendre jusqu'au fond de la mer et y marcher comme un crabe ; il s'empresse d'arracher les mollusques. La minute entière qu'il passe sous l'eau me semble une éternité ; enfin, le voici qui émerge, tenant en ses bras et sous ses aisselles cinq ou six belles péridines.

A l'aide d'un large coutelas, je les ouvre. Dieu sait avec quelle émotion ; si j'allais trouver une perle ! Malheureusement, je n'en découvre pas le moindre dans la chair de l'hoïstre, que je presse entre les doigts. Vingt fois, la pêche se renouvelle, sans que j'aille même la consolidation d'exhummer un chicot. Enfin quelque chose roule sous mon index. Serait-ce une perle fine ? non ! mais simplement un grain de sable orienté, une excroissance perlrière, qui a son prix, et que je garderai en souvenir de cette mémorable journée.

Il faut que je regagne le croiseur ; je quitte avec regret mes bons pêcheurs. En m'éloignant je songe à l'amertume de leur destinée. Ceux qui ne sont pas emportés par les cyclones de cette terre, végètent miserabillement, meurent de refroidissements contractés en sortant de l'eau ; la plupart perdent la vue, leurs yeux brûlés par la mer corrosive ; enfin, beaucoup deviennent la proie des requins ; tout cela, pour permettre à une coquette de faire briller aux feux des lustres, une perle qui, pour eux, est symbole d'une larme de sang !...

PIERRE DE MYRICA.

Travaux agricoles d'avril

Agriculture. — Semailles de betteraves et carottes fourragères en terre labourée et fumée en hiver. — Enfouir à la herse les engrangements complémentaires : la potasse (200 kil. sulfate de potasse) est la dominante des plantes racines. — Faire usage du semoir mécanique. — Rouler le semis. — Semer pour fourrage : maïs, millet, sorgho, moha, colza, navette, sarrasin, moutarde blanche ; mélanges fourragers, par h-claré : 1° maïs

et ensoleillé, ouvrant sur les jardins du Luxembourg, où l'air et la lumière, entrant à flots, mettaient une note gaie sur le modeste mobilier soigneusement entretenu par Yvonne. Quelques fleurs aux fenêtres, d'autres disséminées ça et là dans de grands vases de faïence, répandaient leur parfum dans les trois petites pièces animées par les rires joyeux des enfants.

Ce n'était pas la richesse, certes, mais c'était le confort relatif ; tout dans cet intérieur respirait l'ordre et la propreté, tout s'y harmonisait dans un mélange de simplicité et d'élégance qui révélait la nature et les goûts affinés d'Yvonne.

M. et Mme de Verneuil continuaient leur rôle de Providence visible pour la famille Lenorc.

Tandis que le banquier, appréciant chaque jour davantage la loyauté et la capacité de Pierre, l'employait dans toutes les occasions où il avait besoin d'un intermédiaire sûr et discret, et augmentait successivement ses appointements, sa femme s'était épriée d'un réel engouement pour Yvonne et ses

jaune gros, 30 kil. ; moha de Hongrie, 10 kil. ; pois gris de printemps, 25 kil. ; sarrasin, 35 kil. ; — 2° vesces de printemps, 25 kil. ; maïs jaune gros, 20 kil. ; moutarde blanche, 7 kil. ; moha, 8 kil. ; sarrasin, 30 kil. ; — 3° sarrasin de Tartarie, 40 kil. ; moha de Californie, 10 kil. ; maïs d'Auxonne, 40 kil. ; — 4° pois gris, 60 kil. ; vesces de printemps, 60 kil. ; fèverole de printemps, 30 kil. ; moha de Hongrie, 15 kil. — Echarde, donnage des blés à la serfouette, coupant les tiges entre deux terres ou mieux à la pince en bâsis dite *moëlle*, qui les arrache. — Biner les fèves et fèverolles. — Irrigation des prairies. — Récolte du seigle-fourrage et faire suivre de la plantation des pommes de terre. — Semailles de seigle pour liens sur les terres portant trèfle incarnat, raves, colzas, etc., défectueux ou manqués. — Planter les houblons en bonnes terres fraîches, profondes, richement fumées (espacement moyen des plantes : 2 mètres, soit 2,5000 plants à l'hectare).

Bétail. — Pâturage des animaux en général et des bêtes ovines en particulier, sur terrains communaux, vieux trèfles, vieilles luzernes, jachères ; vaine pâture. — Donner à la bergerie, matin et soir, fourrages secs, racines, paille en complément de nourriture. — Sevrage des poulinages âgés de 4 à 5 mois ; leur donner foin, fèveroles, avoine, paille hachée, carottes fourragères avec légère dose de phosphate de chaux. — Substitution graduelle de la nourriture verte à la nourriture sèche ; pour éviter indigestions (coliques de fourrage), la faire avec soin, petit à petit ; donner seigle vert en mélange avec fourrage sec. — Mettre au vert par un temps sec et température pas trop basse. — Engrassement à l'herbage. — Aux animaux de travail distribuer, après la première attelée du matin, du son frisé, puis, nourriture verte alternée avec nourriture sèche. — Surveiller les juments prêtes à mettre bas. — Moute des poulinières, leur donner des aliments concentrés, les parquer dans des enclos isolés et les rentrer en cas de mauvais temps. — Vente des porcs gras. — Castration des gorettes, des vieux verrats et des vieilles truies à engranger aux pommes de terre, au son et au petit lait.

P. I. ZAN.

deux enfants, qui étaient à peu près du même âge que les siens.

Cela était venu tout naturellement.

Un jeu à matin, Yvonne, en promenant ses enfants, s'était présenté à l'hôtel de Verneuil pour rendre à la femme du banquier un ouvrage de broderie dont celle-ci lui avait confié l'exécution.

Introduits dans une vaste pièce ouvrant sur le jardin, Mme Lenorc et ses enfants se trouvèrent au milieu de jouets de toutes sortes, sur lesquels Gauthier et Denise fixaient des yeux émerveillés : l'un, donnant un regard d'envie au grand cheval mécanique qui se cabrait dans l'embrasure d'une fenêtre ; l'autre, caressant des yeux la poupée blonde qui, debout près d'un berceau, tenait sa main appuyée sur le front du berceau lilliputien enseveli dans de la dentelle.

Un cri de frayeur parli du jardin arracha les enfants à leur envieuse contemplation. Et presque aussitôt, Chantal de Verneuil, poursuivie par son frère, parut en larmes sur le seuil de la porte-fenêtre.

La seconde d'hésitation éprouvée par la